

**Déclaration de Johanne Durocher
mère de Nathalie Morin et présidente du Comité de soutien à Nathalie Morin
Lors de la manifestation tenue le 26 juin 2010 devant l'ambassade d'Arabie Saoudite
à Ottawa, Canada**

J'aimerais d'abord remercier Muslims for Progressive Values, les groupes féministes présents, les vétérans de la guerre du Golfe qui sont venus aujourd'hui nous appuyer pour exiger du Royaume d'Arabie Saoudite qu'il libère ma fille, Nathalie Morin, et mes trois petits enfants en leur permettant de quitter le territoire saoudien pour être rapatrier au Canada.

Mon nom est Johanne Durocher, je suis la mère de Nathalie et la grand-mère de Samir, Abdullah et Sara. Depuis décembre 2005, ma fille est détenue en Arabie Saoudite où elle est victime de violence conjugale, de mauvais traitements et de séquestration de la part d'un conjoint violent. Mes 3 petits enfants sont aussi victimes de maltraitance.

Alors que Nathalie demande de manière répétée depuis près de 5 ans aux autorités consulaires canadiennes de la rapatrier avec ses enfants, le gouvernement canadien courbe l'échine devant le Royaume d'Arabie Saoudite et son Code de la famille qui ne permet pas à une femme de circuler librement et de quitter le pays sans l'autorisation du conjoint. Le *mehrem*, un système de tutelle masculine archaïque, est fondé sur un véritable apartheid sexuel qui rend légitime la violence conjugale à l'égard des femmes et les empêche de fuir, comme c'est le cas de Nathalie et de ses enfants.

Histoire de Nathalie

L'histoire de Nathalie, ma fille, est une histoire simple, qui si elle s'était déroulée au Canada ne serait l'objet d'aucune attention. Car, au Canada, la violence conjugale est un acte criminel passible d'emprisonnement, et il existe des ressources pour venir en aide aux femmes et aux enfants qui la subissent. Il n'y a rien de tel en Arabie Saoudite.

En 2001, Nathalie rencontre Saeed Al Sharahni, au Canada, à l'âge de 17 ans. Très vite Nathalie est enceinte de lui. Je tiens à souligner qu'ils ne se sont jamais mariés et n'habitaient pas ensemble lorsque Nathalie a donné naissance à Samir, son premier fils, qui porte le nom de « Morin ». Un mois plus tard, Saeed doit quitter le Canada pour retourner dans son pays natal, l'Arabie Saoudite.



www.nathaliemorin.org

Le couple entretient une relation amoureuse à distance de 2002 à 2005. Nathalie projette de fonder une famille avec lui, quoi de plus normal ? Durant cette période, Nathalie voyage avec leur fils en Arabie Saoudite à deux occasions sans rencontrer de problème majeur.

En 2005, lorsqu'elle retourne en Arabie Saoudite une troisième fois, il commence à la violenter. Il la bat et, à partir de ce moment, commence à la menacer. Il exige d'elle qu'elle trouve le moyen de le faire immigrer au Canada, sans quoi il menace de la retenir contre son gré avec son fils Samir en Arabie Saoudite. Les menaces deviennent réalité.

Depuis 2005, ma fille Nathalie est séquestrée par un conjoint violent en Arabie Saoudite. Il la bat, la harcèle, la réveille la nuit pour l'empêcher de dormir, l'oblige à avoir des relations sexuelles non désirées, autrement dit il l'agresse sexuellement, et Nathalie est à nouveau enceinte. Elle aura, sous contrainte, deux autres enfants. Il maltraite les enfants, les mords, les fouette avec des fils électriques, les brûle, leur écrase les pieds ou les mains. Nathalie et les enfants sont privés de nourriture, de contacts humains, d'affection et de soutien. Ils deviennent les otages de Saeed Al Sharahni.

Pendant ce temps, Monsieur Al Sharahni ne cesse de multiplier les demandes d'argent et de biens (appartement, voiture, ameublement, etc.) auprès du gouvernement saoudien alerté par la situation. Nathalie et les enfants servent donc d'instrument d'enrichissement à Saeed Al Sharahni qui peut ainsi obtenir de son gouvernement des ressources financières et matérielles censées améliorer les conditions de vie de la famille, alors que ceux-ci n'en bénéficient pas. Il a même exigé du gouvernement canadien la somme de 300 000 \$US en échange de leur rapatriement. N'est-ce pas là une forme ignoble de rançon ?

Depuis environ un mois, Nathalie est maintenant séquestrée par son conjoint chez sa belle-famille à Bisha. Dans cette petite ville du sud de l'Arabie Saoudite, Nathalie fut, à plusieurs occasions, privée de nourriture et d'eau, et enfermée dans un réduit. Si elle a pu obtenir à boire et à manger dernièrement, c'est uniquement grâce aux interventions du Comité de soutien.

Que font les gouvernements canadien et saoudien pour protéger Nathalie ?

Durant ces cinq années, le gouvernement canadien a soit ignoré, soit banalisé la violence conjugale, les mauvais traitements et la séquestration que vivent Nathalie et les enfants.



www.nathaliemorin.org

Les autorités consulaires canadiennes à Riyad ne cessent de discréditer les propos de Nathalie lorsqu'elle fait état des sévices qu'elle subit. Ne pas croire une victime est une forme de violence psychologique qui aggrave leur situation et renforce la détresse et le désespoir.

Le gouvernement canadien n'a pas déployé tous les efforts nécessaires pour les rapatrier au Canada, prétextant qu'il s'agit d'une « affaire privée » et que le Canada doit respecter les lois saoudiennes. À plusieurs reprises, les autorités canadiennes ont même refusé que Nathalie et ses enfants trouvent refuge à l'ambassade car elle n'avait pas l'autorisation de son conjoint.

Quant au gouvernement saoudien, il applique son code de la famille et le système de *mehrem*. Ce qui a pour effet de légitimer la situation de violence conjugale et de maintenir Nathalie et les 3 enfants prisonniers de leur tortionnaire Saeed Al Sharahni en les empêchant ainsi de fuir.

Chaque jour qui passe, je suis terriblement inquiète. La sécurité de ma fille est menacée, son état psychologique et physique de même que celui des enfants se détériorent.

Aujourd'hui, alors que les chefs d'État les plus puissants du monde sont réunis à Toronto pour le G-20, je ne demande qu'une seule chose au Royaume d'Arabie Saoudite et à son représentant le roi Abdullah : **libérer ma fille, Nathalie Morin et ses trois enfants du joug de leur agresseur et agissez afin qu'ils soient rapatriés au Canada.**

Cinq ans d'enfer c'est assez pour le seul « crime » d'avoir aimé ! Je demande au Roi Abdullah de poser ce geste concret lors de sa visite au Canada dans le contexte du G-20. Je lui demande de le faire maintenant !

Je n'abandonnerai jamais ma fille Nathalie et mes trois petits enfants, Samir, Abdullah et Sarah à leur sort. Avec l'appui de toutes les organisations et personnes présentes aujourd'hui, nous poursuivrons sans relâche nos actions afin qu'ils reviennent au pays.

Nathalie n'a qu'un rêve : vivre une vie normale, sans violence, ni séquestration ou privation. Une vie auprès de ses enfants et de sa famille qui attend depuis longtemps son retour et qui garde toujours espoir. Merci.